

Avis aux Doctorants

Nous informons les Doctorants que, la période des réinscriptions en doctorat, au titre de l'année universitaire **2024/2025** est fixée du **09/09/2024** au **19/09/2024**.

Les inscriptions se feront pendant cette période par le dépôt d'un dossier d'inscription format papier, au niveau du service de la post-graduation, ainsi que sur la plateforme Progress.

N.B : les doctorants retardataires ne sont concernés que par l'inscription sur Progress.



08/09/2024